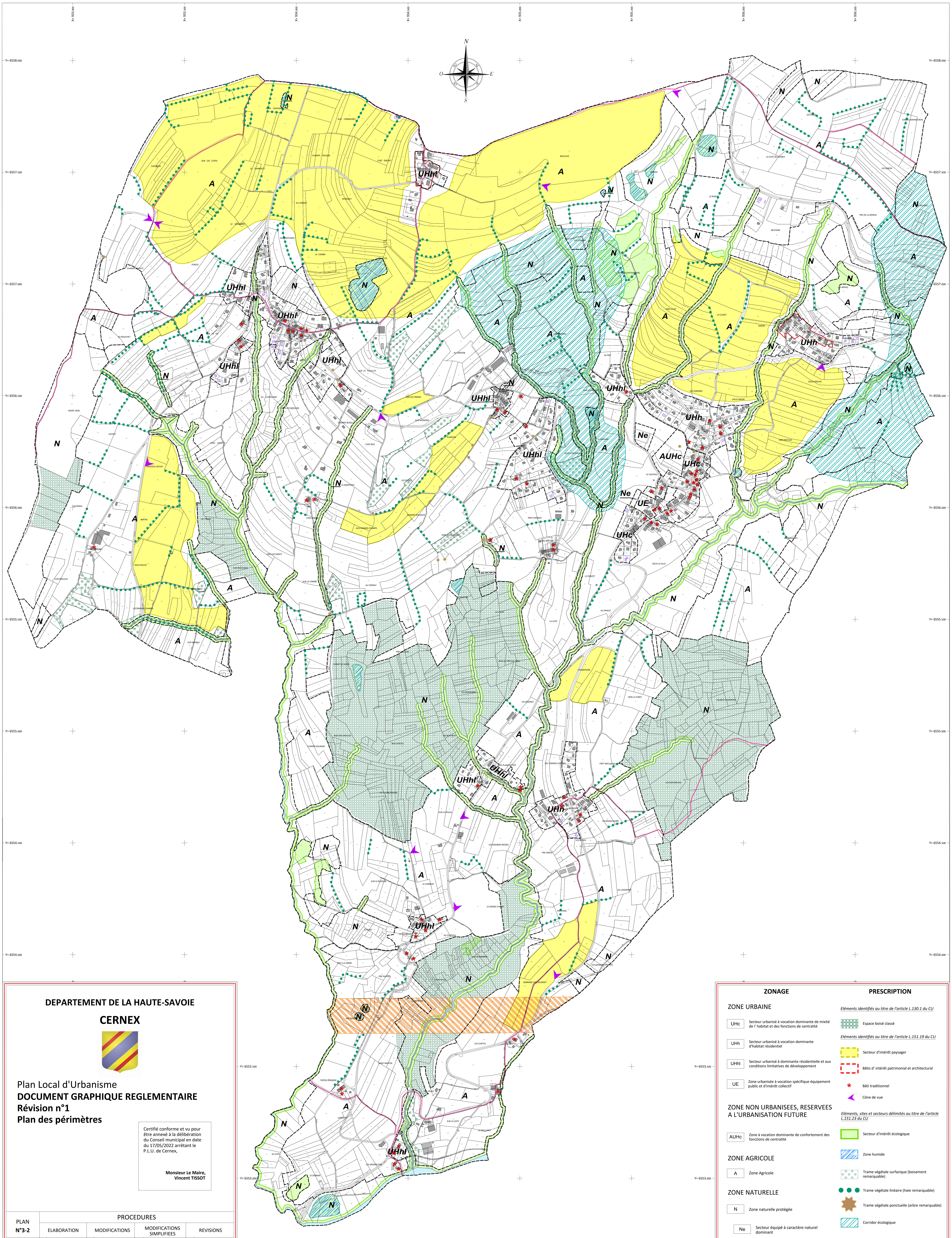

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

CERNEX

Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

Révision n°1

Plan des périmètres

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 17/05/2022 arrêtant le P.L.U. de Cernex,

Monsieur Le Maire,
Vincent TISSOT

PLAN **N°3-2**	PROCEDURES						
	ELABORATION	MODIFICATIONS		MODIFICATIONS SIMPLIFIEES		REVISIONS	
ECHELLE **1/5000**	N°1 Approuvée le 29/03/2007	N°1	Approuvée le 12/12/2012	N°1	Approuvée le 06/03/2013	N°1	Approuvée le 17/05/2022
		N°2		N°2	Approuvée le 27/10/2014	N°2	
		N°3		N°3		N°3	
Mise au point							

Territoires demain
CONCEPTION

B.E - DESSIN
Agence de St Julien-en-Genevois
contact@canel-geometre.com

SARL-CANEL GÉOMÈTRE - EXPERT
74 500 EVIAN LES BAINS T 04 50 75 00 77
74 200 THONON LES BAINS T 04 50 71 27 27
74 890 BONS EN CHABLAIS T 04 50 36 39 04
74 490 SAINT-JEOIRE EN FAUCIGNY T 04 50 35 82 74
74 110 MORZINE T 04 50 79 07 51
74 340 SAMOENS T 04 50 34 46 81
74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS T 04 50 49 02 04
74 100 JUVIGNY T 04 50 49 02 04
74 270 FRANGY T 04 50 32 26 12
01 280 PREVESSIN-MOENS T 04 50 40 40 88

FOND CADASTRAL

Origine CADASTRE
Droits de l'Etat réservés

MISE A JOUR DU BATI

Mars 2022

ZONAGE

ZONE URBAINE

UHc	Secteur urbanisé à vocation dominante de mixité de l' habitat et des fonctions de centralité
UHh	Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat résidentiel
UHhl	Secteur urbanisé à dominante résidentielle et aux conditions limitatives de développement
UE	Zone urbanisée à vocation spécifique équipement public et d'intérêt collectif

ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

AUHc	Zone à vocation dominante de confortement des fonctions de centralité

ZONE AGRICOLE

A	Zone Agricole

ZONE NATURELLE

N	Zone naturelle protégée
Ne	Secteur équipé à caractère naturel dominant

A titre indicatif :

■	Bâtiment cadastré (à la date d'approbation du PLU)
▭	Bâtiment mise à jour non cadastré (à la date d'approbation du PLU)

PRESCRIPTION

Eléments identifiés au titre de l'article L.130.1 du CU

▦	Espace boisé classé

Eléments identifiés au titre de l'article L.151.19 du CU

🟨	Secteur d'intérêt paysager
⬚	Bâtis d' intérêt patrimonial et architectural
*	Bâti traditionnel
◀	Cône de vue

Eléments, sites et secteurs délimités au titre de l'article L.151.23 du CU

🟩	Secteur d'intérêt écologique
▨	Zone humide
▒	Trame végétale surfacique (boisement remarquable)
● ● ●	Trame végétale linéaire (haie remarquable)
✷	Trame végétale ponctuelle (arbre remarquable)
▨	Corridor écologique

Délimités au titre de l'article R.151.48 du CU

■ ■ ■ ■	Itinéraires de randonnée d'importance locale ou départementale

Eléments identifiés au titre de l'article R.151.34 du CU

▨	Secteur de consultation de **RTE**